

MARLES EN BRIE

**A V I S**

Le Conseil Municipal se réunira salle du conseil municipal, **le lundi 13 avril à 20h30**,
avec pour ordre du jour :

01 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026,

I - Fonctionnement du conseil municipal :

02 - Adoption du règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Marles-en-Brie,

II - Délibérations financières :

03 - Vote du taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2026,

04 - Décision modificative n° 1,

05 - Annulation partielle sur exercice antérieur du titre n° 211, bordereau 61, émis le 17 novembre 2025,

III - Subventions :

06 - Demande de subvention au Département de Seine-et-Marne, au titre du Fonds d'Équipement Rural (F.E.R.), pour la rénovation de la toiture de la salle du conseil municipal,

07 - Demande de subvention au titre du produit des amendes de police, pour la création de places de stationnement résidence de la Fosse Fredon,

IV - Travaux :

08 - Autorisation donnée au Maire de lancer le marché à procédure adaptée, pour les travaux de réhabilitation des rues de la Croix Saint-Pierre et du Bois Thierry,

09 - Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes proposé par le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et Marne (S.D.E.S.M.) pour la maintenance de l'éclairage public pour la période 2027 – 2030,

V - Divers :

10 - Autorisation donnée au Maire pour déposer une déclaration préalable pour la construction des travaux non soumis à permis de construire pour la remise en peinture des volets et de l'escalier métalliques, des huisseries bois et du muret de l'hôtel de ville,

11 - Autorisation donnée au Maire pour déposer une déclaration préalable pour la construction des travaux non soumis à permis de construire pour la rénovation des toitures de l'hôtel de ville,

12 - Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales relatives à la délégation donnée au Maire par le conseil municipal,

VI - Questions diverses :

Patrick POISOT,
Maire de Marles-en-Brie

